

TMP (Télévision mobile personnelle)

Description

Nouveaux services de télévision numériques, diffusés en mode *broadcast*, c'est-à-dire par voie hertzienne, reçus sur un téléphone portable ou un récepteur vidéo portable. Développée grâce au passage au numérique terrestre, la TMP est née de la convergence des activités télécoms et des médias. En Europe, elle a débute en Italie en 2003 sous l'égide de la RAI et de l'opérateur de télécommunication TIM, puis en France, à titre expérimental, avec Orange et en Grande-Bretagne avec Vodaphone-BSkyB en 2005.

En France, c'est la loi du 5 mars 2007 relative à la modernisation de la diffusion audiovisuelle et à la télévision du futur qui définit les conditions de lancement de la TMP (voir le n°2/3 de *La revue européenne des médias*, printemps – été 2007). Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a pour mission de sélectionner les opérateurs autorisés à proposer des programmes pour la TMP. Le lancement des premiers services de la TMP est prévue à l'été 2008 à l'occasion des Jeux olympiques de Pékin.

Categorie

1. A retenir
2. Repères & tendances

date créée

22 septembre 2007

Auteur

françoise